

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 11 juillet 2014
Rapporteur :
Madame Valérie POSTIC

N° 4 DAG 14.6

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 18/07/2014
- la transmission au contrôle de légalité le : 18/07/2014
(accusé de réception du 18/07/2014)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Subventions administration générale

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le maire, pour l'année 2014 :

1 - à verser les subventions suivantes au titre des relations internationales (imputation budgétaire 041 6574 115) :

	Subvention 2014
- Association Quimper - Remscheid	2 500,00 €
- Comité de jumelage Quimper - Lavrio	2 500,00 €
- Comité de jumelage Quimper - Foggia	2 500,00 €
- Association Bretagne - Ecosse	300,00 €
- Association Cornouaille - Québec	400,00 €

2 - à verser les subventions suivantes aux associations à caractère patriotique (imputation budgétaire 025 6574 115) :

	Subvention 2014
ADALE 29 (Association Départementale des Anciens de la Légion Étrangère du Finistère)	100,00 €

ADIF 29 (Association des Déportés Internés et Familles de Disparus)	150,00 €
ANMRF (Association Nationale des Médailles de la Résistance Française)	200,00 €
ANACR (Anciens Combattants et Amis de la Résistance du Finistère)	350,00 €
Devoirs de mémoire Éclaireurs	150,00 €
FNACA (Fédération des Anciens Combattants Algérie, Tunisie, Maroc)	720,00 €
FNCV (Fédération Nationale des Combattants Volontaires)	100,00 €
SNEMM (Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire)	150,00 €
UNACITA 29 (Union Nationale des Anciens Combattants d'Indochine TOE AFN)	150,00 €
UNP (Union Nationale des Parachutistes)	150,00 €

3- à verser les subventions suivantes (imputation budgétaire 020 6574 115) :

	Subvention 2014
- Association Mémoires des esclavages	600,00 €
- Chapelle Ty Mamm Doué	1 300,00 €
- Défense Promotion Animation de la Fête Foraine de Quimper	1 000, 00 €
- Association Ar Redadeg	400,00 €
- Ligue ouest de la fédération des clubs de la défense <i>(pour l'organisation d'un concert caritatif UNISSON en faveur des soldats blessés)</i>	1 000,00 €

Le maire,

Ludovic JOLIVET